



Avis municipal de qualification (Municipalité d _____) Formule 14

SACHEZ QUE le site ci-après décrit, savoir :

Les biens-fonds et lieux communément désignés _____ ,
dans l _____ ,
d _____ , au Manitoba, et dont la description légale,
constatée au titre foncier n° _____ , est la suivante :

qui ont comme propriétaire, d'après les registres du bureau des titres fonciers d _____

avec ses biens-fonds, bâtiments et dépendances

a été qualifié de site municipal du patrimoine, afin d'être protégé par la *Loi sur les richesses du patrimoine*, aux termes
de l'arrêté municipal n° _____ pris par la municipalité
d _____ le ____^e jour d _____ 19__ .

SACHEZ EN OUTRE QUE copie du présent avis municipal de qualification est déposée au bureau des titres fonciers
ou au bureau du registre foncier concerné conformément aux dispositions de ladite loi.

FAIT à _____ , ce _____^e jour d _____ 19__ .

Le greffier de la municipalité d _____ ,